Ville de Genève Conseil municipal

24 août 2022

Réponse du Conseil administratif à l'interpellation écrite du 8 juin 2022 de MM. Maxime Provini et Rémy Burri: «Inventaire des parkings de la Gérance immobilière municipale (GIM)».

TEXTE DE L'INTERPELLATION

Afin de répondre aux différents besoins en termes de mobilité en ville de Genève, nous souhaiterions obtenir un certain nombre de renseignements liés à la Gérance immobilière municipale (GIM) relatifs aux parkings qu'elle possède.

- Combien de parkings la GIM possède-t-elle?
- Combien de places de parking la GIM couvre-t-elle?
- Pourriez-vous nous transmettre la localisation des parkings avec la zone de chalandise (cercle de 500 m)?
- Pourriez-vous détailler le type de places (box fermés ou places ouvertes)?
- Existe-t-il un comité de compensation des places de stationnement?
- S'il existe un comité de compensation des places de stationnement, est-ce que la Ville y est représentée et, si oui, par quel-s service-s?
- S'il existe un comité de compensation des places de stationnement, à quelle fréquence ce comité se réunit-il, et dans quel but?
- S'il existe un comité de compensation des places de stationnement, serait-il possible de communiquer au Conseil municipal un rapport sur les discussions et travaux menés depuis 2020?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

La Gérance immobilière municipale (GIM) est responsable de la gestion de 79 parkings, totalisant environ 4000 emplacements. Vous trouverez ci-joint un tableau présentant la situation au 31 décembre 2021, avec le type et le nombre d'emplacements par adresse (annexe 1).

En ce qui concerne la localisation des parkings et de leurs zones de chalandise, une carte interactive du Système d'information du territoire à Genève (SITG) est mise à votre disposition. Vous pouvez y accéder en utilisant le lien suivant:

Lien géoportail - parkings GIM

Vous trouverez également, joint à cette note, un manuel d'utilisation vous permettant de naviguer aisément au sein de cette application (annexe 2).

Concernant le comité de compensation évoqué, le règlement d'application de la loi sur la circulation routière (RaLCR) prévoit la création d'un comité de suivi (ou comité de suivi sur la compensation), à son article 7 O:

«Un comité de suivi sous l'égide du département, comprenant les villes de Genève et de Carouge, les membres du Conseil des déplacements, de la Fondation des parkings, de Socopark, des représentants de la Gérance immobilière municipale (GIM) et de la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG), se réunit deux fois par an pour examiner la mise en œuvre du principe de compensation. Sa composition évolue en fonction de l'extension de la zone dense.

² Le comité de suivi a un rôle consultatif et a pour mission d'examiner, suivant les projets urbains qui lui sont soumis, le dispositif de compensation à mettre en œuvre parmi les modes énoncés à l'article 7I, alinéa 1.»

La représentation de la Ville de Genève, au sein de ce comité, est composée des services suivants:

- Gérance immobilière municipale (GIM);
- Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM);
- Département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL).

Il n'existe, à la connaissance du Conseil administratif, aucun rapport circonstancié résumant les activités de ce comité depuis 2020.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général: *Gionata Piero Buzzini*

Le vice-président: Alfonso Gomez

Annexes mentionnées

Parkings sous gestion de la Gérance immobilière municipale : situation au 31.12.2021

N°	Immeuble		Types d'empla	Total	
		Вох	Case	Case deux roues	
100	6 Rois 19	6			6
101	2 Cheval-Blanc 8 (quai)	22			22
103	2 Village-Suisse 3		27		27
103	9 Tour-de-Boël 10		100	14	114
104	6 Villereuse 7		54		54
105	7 Môle 19		48	5	53
106	6 Promenade du Pin 1	2			2
107	8 Fort-Barreau 19 (parking)	10	32		42
109	2 Lausanne 31		9		9
110	7 Cordiers 8/ Vollande 56	1			1
112	7 Prévost-Martin 19	2	80	28	110
114	6 Giuseppe-Motta 20		2		2
115	8 Peney 52		3		3
115	9 Peney 54		3		3
116	0 Peney 56		4		4
116	3 Simplon 5-7 (rue du)		44		44
117	5 Louis-Favre 41		314	23	337
120	4 Dancet 22A	9	9		18
121	0 Rois 13		27		27
121	9 Diorama 2-4		52	8	60
122	3 Jean-Violette 17			5	5
125	3 Ernest-Ansermet 36		101		101
126	8 Battoirs 10	43	22		65
	5 Michel-Simon 7		29		29
128	6 Michel-Simon 9		10		10
131	8 Carouge 82		6		6
	2 Sainte-Clotilde 20		84		84
	0 Muraille 9-11		15		15
	2 Carl-Vogt 4		41		41
	1 Schaub 45		168	13	181
138	2 Villereuse 6		54	6	60
138	3 Villereuse 8		40		40
	9 Terrassière 11	7	23		30
	2 Château-Bloch 19		32		32
	1 Prévost-Martin 23		1		1
	3 Louis-Favre 14	2	243	16	261
	7 Sillem 2		66	5	71
	8 François-Grast (parking)	39	8		47
	7 Soubeyran 8 (parking)	2	184	29	215
	3 Seujet 36		123	10	133
	5 Crêts-de-Champel 34	1	13	10	13
	8 Minoteries 7	239	9		248
	8 Châtelaine 43 - extérieur et parking	200	88		88
	6 Zürich 40		4		4
	8 Grottes 30bis (rue)	1	26	3	29
	7 Montbrillant 3 (rue)		1		1
	8 Ernest-Pictet 10	55			55
	4 Cité-de-la-Corderie 10		4		4
	9 Rothschild 27	36	100	14	150
	8 Poterie 3	30	8	14	8
	9 Carouge 106	54		14	68
	8 Vieux-Marché 8	1	44	14	45
	9 Sources 12		15		15

N°	Immeuble	Types d'emplacements			Total
		Box	Case	Case deux roues	
1710	Saint-Laurent 2	1			1
1883	Halle de Rive		2		2
1920	Louis-Favre 22bis		2		2
3244	Ecole de la Jonction (parking)		64		64
3250	Ecole des Vollandes (parking)		296	14	310
3253	Ecole du Seujet (parking)	1	77	1	79
3254	Ecole Pâquis-Centre (parking)		23	8	31
3256	Ecole Le Corbusier (parking)		13		13
3407	Quai Gustave-Ador 66A	1			1
3451	Terreaux-du-Temple 6-8		17		17
3904	Sécheron-Moynier (parking)		25	6	31
5032	Pâquis 30-32/ Jaquet 5-11 (parking)		52		52
5064	Grand-Pré (parking)		48		48
5089	Cité-de-la-Corderie / Amis parking		15		15
5137	Château-Banquet (terrain)		6		6
5166	Carl-Vogt 44-46		39		39
5222	Bois-des-Frères (Terrain et jardins fam)		15		15
5253	Fossé-Vert (rue du) (parking)		6		6
5267	Dizerens (parking)		8		8
5291	Château-Bloch 12 (parking)		13		13
5348	Château-Bloc 6-8 (parking)		18		18
5374	Malatrex (square) parking		25	8	33
5388	Sillem/ Merle-d'Aubigné		6		6
5423	Plantamour (parking)		4		4
5438	Aoste square (parking)		16		16
5612	Hodler square Ecole parking		12		12
Total général		533	3'172	230	3'935



Guide utilisateur - Conseil Municipal

INTRODUCTION

Ce petit guide permet un usage convivial de l'application SITG, dédiée à la gestion des parkings sous gestion de la Gérance Immobilière Municipale.

Cette carte dynamique est mise à disposition du Conseil Municipal dans le cadre de la réponse du Conseil administratif à l'interpellation écrite IE-110 « Inventaire des parkings de la Gérance immobilière municipale (GIM) ». Elle permet de localiser les parkings, avec la zone de chalandise de 500 mètres.

CONNECTION

Vous accédez à la carte grâce au lien suivant :

Lien géoportail - parkings GIM

La première vue se présente de la manière suivante :



Elle permet de visualiser tous les parkings sous la responsabilité de la Gérance immobilière municipale, présentés avec leurs zones d'achalandage. Les parkings sont classés en trois catégories :

- Parkings en surface
- Parkings mixtes (surface + souterrain)
- Parkings souterrains



Guide utilisateur - Conseil Municipal

Vous pouvez visualiser uniquement les parkings souterrains, par exemple, en effectuant la sélection correspondante, au niveau de la liste des couches disponibles :



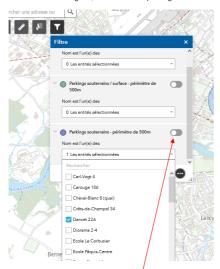
Afin d'affiner votre recherche sur un parking souterrains particulier, vous pouvez utiliser le filtre dédié.



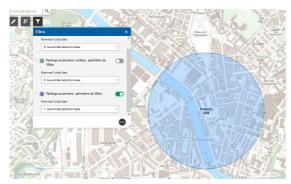


Guide utilisateur - Conseil Municipal

Dans la bonne catégorie, sélectionner le parking souhaité dans le menu déroulant :



Et valider votre choix en activant le filtre

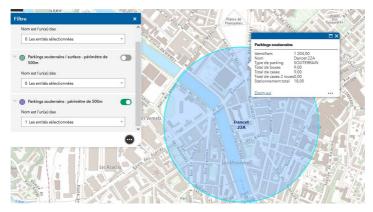




Guide utilisateur - Conseil Municipal

Avec cette vue, vous avez la possibilité d'analyser plus finement la zone de chalandage.

Pour obtenir des informations complémentaires, il suffit de positionner votre curseur sur le cercle et de le sélectionner avec votre souris.



A ce moment, le système vous fournira le détail du parking sélectionné, le nombre de places et la typologie.

Rappel, pour obtenir cette visualisation, il faut impérativement que les options du filtre correspondent à la couche sélectionnée. Dans le cas précédent :



Nous vous souhaitons une agréable lecture et restons à votre entière disposition pour d'éventuelles questions.